

Ecole maternelle des Jacinthes

Compte-rendu du conseil d'école Du 6 mars 2007

Etaient présents :

Equipe pédagogique : Madame Duclos, classe des petits et chargée de la direction
Melle Blanloeuil – classe des moyens-grands
Mme Malki – classe des moyens-grands
Mme Giraud – classe des petits-moyens
Mme Nori – Psychologue scolaire

Représentant de la Mairie :

Monsieur Defrémont

Représentants des parents d'élèves : Les titulaires et remplaçants ont été invités.

FCPE - Mme Vanel et Mme Stoll
CAAPE - Mme Gobbi, Mme Magne et Mme Martin
ACPE/PEEP - Mme Bullier – Mme Koenig

Excusée : CAAPE - Mme Serra

Points abordés :

Intervention de M. Defrémont

Projet du groupe scolaire :

Le Projet et la maquette seront déposés en mairie à partir d'Avril. Elle sera présentée par ailleurs au 3^{ème} conseil d'école des Jacinthes.
Le nombre de classe est de : 6 maternelles et 16 élémentaires. 3 autres ateliers ou locaux sont prévus et pourront évoluer en classe.

A propos de la rentrée 2007 :

- Les enfants entrant en CP se verront fournir le contenu de la trousse pour la rentrée. Un courrier sera adressé aux parents en fin d'année scolaire.
- Aujourd'hui l'effectif pour la rentrée 2007 aux Jacinthes est de 104 inscrits.

Travaux réalisés :

- Changement de la baignoire sabot pour un bac à douche.

Travaux demandés d'urgence :

- Mise en place d'un loquet sur le portail permettant de le laisser « entrouvert ».
- Mise en place d'une charnière anti pince doigt pour la porte d'entrée de la garderie.

A propos du bac à sable :

- La fermeture du bac à sable se fera après un courrier de l'école adressée aux services municipaux.

Autres travaux demandés :

- Le branchement de la gazinière. La garantie de l'appareil va expirer avant que nous l'ayons essayé.

- Une extension de l'école par la construction d'une salle polyvalente servant au Centre de loisirs et à l'école a déjà été demandé au premier conseil d'école.

Sport en maternelles :

- Après dépôt d'un projet sportif de l'école auprès du service des sports, celui-ci pourrait mettre en relation avec l'école un éducateur sportif en fonction de ses disponibilités.

La maison du handicap

Madame Nory a présenté ses fonctions au sein de l'école : son rôle est de rechercher les meilleures aides en relation avec l'équipe enseignante et les parents par :

- Une observation active au sein du groupe classe
- Des échanges avec les enseignants
- Un examen individuel si nécessaire
- Un suivi psychologique
- Une liaison avec les organismes extérieurs si le besoin se présente
- Une aide à la mise en place et au suivi des Projets Personnalisés de Scolarisation (PPS)

Présentation de la loi sur le Handicap (loi du 11 février 2005)

Cette loi dépasse largement la cadre de l'école et concerne les mesures prises pour le **handicap**.

La loi transfère au **département** la responsabilité de toutes les décisions concernant les personnes handicapées, adultes et enfants.

A cet effet, les **Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH)** sont créées.

Les commissions CCPE et CDES sont supprimées.

- On ne parle plus d'intégration mais de **scolarisation**.
- Tout enfant ou adolescent présentant un handicap est inscrit de **droit** dans **l'établissement de son secteur**.
- Désormais, ce sont **les parents** qui prennent l'initiative de solliciter la MDPH pour demander l'examen des difficultés de leur enfant.
- Le **PPS**, (Projet Personnalisé de Scolarisation), organise les modalités de scolarisation de l'enfant : il constitue un des éléments du plan de compensation du handicap.
- Le suivi de ce PPS est assuré par un **« enseignant référent »** auquel les parents peuvent s'adresser en cas de besoin.

Au niveau de la circonscription, cette loi est mise en place depuis septembre 2006.

Les troubles spécifiques des apprentissages pour les élèves de grande section

Jusqu'à présent, ce dépistage était fait par le médecin scolaire. Mais certains tests relèvent plus de la compétence de l'enseignant. Le médecin, lui, n'intervient que, dans un second temps, sur les enfants qui ont été repérés par les enseignants, pour un dépistage approfondi.

Cette année, toute l'équipe enseignante a été mobilisée pour cette passation.

Ceci a permis une évaluation plus juste des difficultés de chaque élève.

L'objectif de ce dépistage est de déceler, le plus rapidement possible, les élèves en difficultés, la nature de ces difficultés et surtout de prévoir les aides à mettre en place.

Aucun élève de l'école n'a été dépisté.

piscine

Bilan positif mise à part 2 incidents d'autocars (retards) et une annulation

L'équipe des maîtres nageurs a été la même pendant tout le cycle. Les maîtres nageurs ont un très bon contact avec les enfants .
L'activité a été abordée de façon ludique.

Un grand merci aux parents et grands parents d'avoir accompagnés surtout lorsqu'ils ne s'agissaient pas de leur enfant.

Fête de l'école

La date est fixée au **vendredi 8 juin à 18H30**

Au programme : chorale des enfants suivie de jeux et divers stands

Les parents sont invités à participer pour que la fête soit encore plus belle et conviviale : une réunion de préparation a eu lieu le samedi 17 mars à 9H30. Une seconde rencontre est prévue le samedi 12 mai à 9h30.

Bilan coop

Il reste aujourd'hui 1364,39 euros

Spectacles et Sorties

Des projets sont à l'étude , l'équipe pédagogique vous en fera part
Un spectacle est prévu fin mars.

Prochain conseil d'école

Le mardi 19 juin à 18H30